

lieu le samedi le samedi 7 et dimanche 8 juillet
(adopté) -

3° Bercuit de Warcq Belval 1^{er} dimanche d'août
c'est à dire le 5, le comité décide de que cette épreuve
soit celle à inscrire comme officielle au calendrier
de la F.M.E. (adopté)

4° Course de côte Saint-Lament le dimanche
2 septembre (adopté) - Le Comité se propose si des
difficultés financières surviennent de supprimer
une ou deux de ces épreuves (adopté)

Le Secrétaire demande à ce qu'entre ces épreuves
sportives le Club organise quelques sorties prome-
nades afin de contenter les membres qui font partie
du Club dans cette intention.

Le Président prend ensuite la parole en disant
qu'il est obligé momentanément de nous quitter
et propose de nommer le camarade Bellat
vice-président (adopté). Dupont fait remarquer
que cela ne l'empêche pas de continuer la présidence
M. Bart lui ^{répond} fait remarquer que cette chose n'est pas
possible, ce qu'il peut faire c'est d'assumer cette
charge jusqu'à la prochaine assemblée générale
à laquelle il donnera sa démission. Dupont
déclare que puisque ce n'est pas possible cette démis-
sion soit acceptée et que l'on donne le titre de Président
d'honneur (adopté)

Le Secrétaire demande à ce que l'on nomme un
Comité directeur qui sera chargé de discuter
les épreuves, mais qui ne prenant aucune
décision, celles qu'il pourrait prendre devront
toujours être ratifiées par le Comité en son
entier. Dupont demande que dans cette commission
ne fasse pas partie ~~mais~~ aucun concurrent
R. Henry fait remarquer que cette propo-
sition n'est pas logique et après échange de
vue on passe à la nomination de cette commis-
sion on fait partie: M. M. Bellat, Mathieu,
Cobden, Chélet, Chévard (adopté)

Une assemblée générale devant avoir lieu à
celle le Secrétaire demande si le Comité

l'autorise à y aller à la charge du Club (adopté)
Une réclamation de Zardi qui a fait Wang Behol
trouve qu'il y a eu erreur dans son prix après
vérification le Comité lui accorde en supplément
de son prix la somme de 30 francs
Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance
est levée à 11 heures.

Le Président

Le Secrétaire :

S Billat

Mathieu

Séance du 2 novembre 1933 (Réunion du Comité)

Sont présents MM Billat, Mathieu, Adam, Wampach,
absents MM Billaudel, Vos, Eurgum, Mayard, Nivélet,
Dupont, R. Henry, L. Felix, étant malade.

Le Quorum n'étant pas atteint aucune décision ne peut
être prise la séance est levée à 9 heures.

Le Président

Le Secrétaire :

S Billat

Mathieu

Séance du 6 novembre 1933 (Réunion du Comité)

Sont présents MM. Billat, Mathieu, Adam, Vos, Billaudel,
Wampach, Mayard, R. Henry, Nivélet, absents MM. Eurgum,
Dupont, L. Felix, malade. La séance est ouverte 9 heures et
l'on passe à l'ordre du jour. Le secrétaire donne lecture du
procès-verbal de l'avant dernier procès-verbal qui est
adopté. Il donne ensuite lecture d'une lettre de la préfecture
et d'une autre lettre émanant de M. Herbillon, en
réponse aux propositions de M. Guilbert. La discussion sur
l'engagement au sujet de cette lettre. Puis après échange de
voies en les membres présents le Comité adopte et relève la
proposition de M. Guilbert. En conséquence M. Guilbert
est maintenant seul qualifié pour assurer les membres
du Club aux tarifs réduits énumérés. Le trésorier rend
compte d'une démarche qu'il a dû faire avec le Secrétaire
à la gendarmerie où ils étaient convoqués tous deux. Quand
nous sommes arrivés tous deux à la Gendarmerie, dit-il, c'est
pour nous entendre dire que les pairs du service d'ordre

18
de Warcy-Belval, n'étaient pas payés. Nous sommes
très surpris, M. Cart a reçu l'argent pour régler cette
affaire, et de plus il nous avait toujours déclaré avoir
payé cette somme, qui se décomposait comme suit :
subvention de l'État : 500 francs ; prime Kervolone des échevins
50 francs ; prix Libéral 50 francs cet argent a dû nous être
en la possession de M. Cart, le Trésorier lui avait remis
575. pour faire le complément. Mais une chose qui
paraît surprenante c'est que sur le livre comptable la
dite somme y est portée comme payée, de plus dans
les archives on n'a pas retrouvé la facture de cette somme.
La discussion s'engage et les membres du Comité
prennent la décision suivante : 1° de retirer à M. Cart
sa fonction de Président et à malgré la décision de
l'avant dernier procès-verbal et dans lequel il y est
dit qu'il devait conserver sa fonction de Président, pour
être Président d'honneur, car comme le font remarquer
plusieurs membres nous ne pouvons plus accorder notre
confiance à une personne qui a manqué de tact vis-à-vis
de nous, comme le fait remarquer Billat si
nous avons été au courant nous n'aurions pas
pris la décision dernière, notre bonne foi a été
trompée. 2° lui écrire une lettre le sommant
d'avoir à régler cette dépense et que si il ne le fait pas
nous le pourrions en justice, mais il est décidé qu'avant
de prendre la décision pourrante, que le Secrétaire lui
écrive une lettre recommandée (adopté à l'unanimité des
membres présents). Plus rien n'étant à l'ordre du jour
la séance est levée à 11 heures.

Le Président

J. Billat

Le Secrétaire

J. Mathieu

Séance du 16 novembre 1933 (Réunion du Comité)

Sont présents : M. M. Billat, Mathieu, Adam, Surin,
R. Henry, C. Virellet, Mayard, Billaudet, Wampach, et
Vos. Absents non excusés : M. M. Dupont et Chaumet
absent excuse, malade : L. Telle.

La séance est ouverte à 8 h 30 et l'on passe à l'ordre

du jour. Le Président M. Billat donne la parole au Secrétaire qui donne lecture du dernier procès-verbal qui est adopté. Le Secrétaire lit ensuite une lettre émanant de M. Herbillon, au sujet de l'assurance et nous offrant les mêmes avantages que M. Guilbert mais le Comité dans son ensemble regrette, la décision étant prise et ne peut prendre la dite lettre en considération et déclare rester dans le statu quo de sa décision précédente. Le secrétaire envoie une lettre à M. Herbillon pour l'informer de cet état de chose. Il lit ensuite une lettre qu'il a reçue de M. Cart, l'informant que le nécessaire était fait pour payer les gendarmes, le Comité charge le Secrétaire d'envoyer à M. Cart pour lui communiquer sa dernière décision c'est-à-dire son renvoi du Club comme président. Une demande de renseignements est communiquée au Comité. Le Secrétaire fait remarquer que les petits articles qu'il a fait passer dans la presse locale, ainsi que les affiches ont portés. La preuve une personne qui demande à venir avec nous déclare n'avoir jamais connu l'U.M.A. La lecture de la correspondance étant terminée on étudie à nouveau le Règlement du Circuit de Regu-lante qui n'est pas tout à fait au point. Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 11 heures.

Le Président.

J. Billat

Le Secrétaire.

J. Mathieu

Séance du 21 décembre 1933 (Réunion du Comité)

Sont présents M. M. Billat, Dupont, Mathieu, Et-dam, R. Henry, Wampach, Charret, Billaudel, Nivelet, Mayard, Lurguin, Excuses, M. M. Vos et L. Tella. La séance est ouverte à 8 h 30 sous la présidence du camarade Dupont, qui donne la parole au Secrétaire pour la lecture du dernier procès-verbal qui est adopté. Il donne ensuite lecture de plusieurs lettres qu'il a envoyées tant pour demande que pour réponse à des renseignements qui lui sont demandés. Le Comité décide d'envoyer une délégation à l'Assemblée générale de la F.M.C. du

28 janvier prochain et qui comprendra M. M. Billat, Depont, Mathieu, et d'Am. Lecture est donnée du règlement du Bureau de Régularité 1934 qui après discussion est approuvé dans son ensemble. Le Comité décide ensuite d'envoyer un rectificatif sur papier timbré à l'administration des chèques-postaux pour remplacer M. Cart, qui n'a plus rien à voir avec nous. Le Comité nomme les camarades Billat, et d'Am pour cette fonction et qui seront seuls qualifiés pour cette question. Le Comité décide d'établir son calendrier sportif pour 1934 comme suit:
 1° 6 mai - Grand Bureau de Régularité des Ardennes.
 2° Samedi 7 et dimanche 8 juillet - Ronde des 24 heures.
 3° 5 août - Grand Prix des Ardennes (Challenge Jean Roland). 4° 2 septembre - Course de Côte Saint-Laurent.
 Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 11h 30.

Le Président.

J. Billat

Le Secrétaire.

J. Mathieu

- ANNÉE -

1. 9. 3. 4

Seance du 18 janvier 1934. (Reunion du Comité)

Sont present M. M. Billat, Dupont, Mathieu, Billaudel, Felix, Vos et Kivélet. absents excusés. M. Adam. absents non excusés: R. Henry, Gurquin, Mayard, Charnet. La Seance est ouverte a 9 heures. Le camarade Billat donne la parole au Secretaire qui lit le dernier proces-verbal est adopté. Il lit ensuite plusieurs lettres qu'il a reçues comme demande et d'autre envoyées comme reponse. Il donne lecture d'une lettre emanant de la F.M.E. laquelle nous reclame 400 francs pour 200 membres (la declaration des 200 membres a été faite par M. Cart, cette declaration n'est pas exacte et en plus M. Cart n'en a rien dit au Comité. Le camarade Dupont propose d'envoyer une lettre a la F.M.E. (qui est redigée aussitôt) en lui declarant que nous voulons bien payer 100 francs correspondant a l'effectif du L.U.M. en 1933 et que le supplement la F.M.E. devra le reclamer a M. Cart. Le Comité decide que les frais de delegation sont a la charge du Club. Plus rien n'étant a l'ordre du jour la seance est levée a 11 heures.

Le President:

J. Billat

Le Secretaire:

Mathieu

Seance du 8 fevrier 1934 (Reunion du Comité)

Sont presents M. M. Billat, Mathieu, Adam, Billaudel, Kivélet, Henry, Gurquin, Vos, Wampach, Dupont et Felix absents: Charnet et Mayard. Presents M. M. Aboreau et Senier, commissaires sportifs. La seance est ouverte a 9 heures. Lecture est faite du dernier proces-verbal qui est adopté. Le Tresorier donne un compte rendu de la situation financière pour le mois de janvier qui est adopté. Le Secretaire donne ensuite lecture de la correspondance et des reponses envoyées. Le President donne des explications au sujet de l'Assemblée generale de la F.M.E. Explications qui sont très satisfaisantes car nous avons résolu, dit-il, a faire accepter par l'Assemblée generale le point de

vue de l'U.M.T., c'est à dire la question des 20 membres qui a été ramenée à 50, ce qui se traduit par un petit bénéfice pour nous et avec la somme ainsi gagnée nous avons payé les cotisations 34. Le Comité accepte les explications du Président ainsi que les dépenses faites par la délégation. M. M. Mboreau et Demer prennent ensuite la parole au sujet du Circuit de Régularité du 19 mai prochain. Ils ont fait quelques modifications au règlement qui seront fait lors de l'impression. Sans l'ensemble les articles sont adoptés par le Comité et les Commissions sportifs. Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 11 heures.

Le Président *J. Billat* Le Secrétaire: *J. Mathieu*

Assemblée générale Ordinaire

Le dimanche 4 mars 1984 a eu lieu l'Assemblée générale de l'U.M.T. à dix heures du matin, salle de l'Hôtel de Ville, 2^{me} étage, sous la Présidence de M. J. Billat, son président actif adjoint du Comité qui forme le Bureau de l'Assemblée. En ouvrant la séance le Président remercie les membres qui ont répondu en si grand nombre à l'appel du Comité. Puis après avoir retracé les heures difficiles qu'eût à connaître l'U.M.T. il parle de l'activité du nouveau Comité qui a su mettre tout en œuvre pour remettre sur pied la société. Pour 1984 poursuivant l'objectif de l'U.M.T. commence à revenir à peu près normal. Puis le Président met l'Assemblée au courant des diverses épreuves prévues pour la saison qui commence. En outre des épreuves sportives il annonce que des sorties promenade auront lieu au cours de la saison. En terminant le Président demande à l'Assemblée d'observer une minute de silence à la mémoire des camarades Paris, Fontaine, et Jean.

Roland, membre de l'U.M.C. disparus au cours de l'année; puis il donne ensuite la parole au Secrétaire, pour la lecture de la correspondance celui-ci fait remarquer qu'il va exactement procéder comme pour une réunion de Comité afin de montrer comment on travaille au nouveau Comité. Il donne ensuite lecture d'une ^{correspondance} nombreuse lecture échangées tant avec la F.M.E. qu'avec diverses personnes demandant des renseignements.

Et l'on passe à l'ordre du jour.

Le Secrétaire reprend aussitôt la parole pour donner lecture du procès-verbal de l'Assemblée générale du 5 mars 1938 qui mis aux voix est adopté à l'unanimité.

La parole est ensuite donnée au Trésorier pour le compte rendu financier, arrêté au 31 décembre 1938, situation qui fait ressortir un léger excédent des ^{dépenses} ~~recettes~~ sur les ^{recettes} ~~dépenses~~. Ce déficit provient de ce que l'U.M.C. a dû payer certaines dettes de l'ancienne gestion, qu'il faut l'espérer se solder l'an prochain par un excédent de recettes. Après avis de M. M. Herbulot et Meunier, commissaires aux comptes, l'Assemblée à l'unanimité

approuve le rapport financier tel qu'il est présenté. L'ordre du jour appelle ensuite l'approbation par l'Assemblée du nouveau Comité. Après avoir entendu les explications du vice-président et du Secrétaire; ratifié l'Assemblée ratifie à l'unanimité les décisions prises par le Comité.

Le Comité se compose donc comme suit:

M. M. T. Billat, Président; J. Dupont, vice-président; Mathieu, secrétaire; Nivélet, secrétaire adjoint; Adlam, trésorier; Raymond, trésorier adjoint; Membres: Felix Leonce; Mayard; Gurguin; Wampack; Vos; Charles Billaudet, bibliothécaire; Meunier et Herbulot, commissaires aux comptes; Moreau et Serin, commissaires aux comptes.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 11 h 15

Le Président

T. Billat

Le Secrétaire

Mathieu

Seance du 8 mars 1934 (Reunion du Comité)

Sont présents M. M. Bellat, Mathieu, Adam, Bellaudel, Dupont, Vos, L. Felix, Wampach, Nwelet, Burquin. Absents non excusés Mayard, Charnet, Semionovna. R. Henry. La seance est ouverte a 20h30. Le President donne lecture de la lettre de demission de R. Henry, le Comité dans son ensemble accepte sa demission, ^{du Comité} mais pas celle de membre du Club. Le camarade Dupont repond a certaines allusions faites par R. Henry dans sa lettre et notamment, sur le sujet que la moto sur laquelle il a fait le circuit de regularité ne lui appartenait pas et montre la carte qu'il a comme preuve que cette machine lui appartient bien. Le President prend ensuite la parole pour donner quelques explications au sujet de la demission de Raymond et comme il est dit ci-dessus par 5 voix pour Dupont et 4 Henry la demission de ce dernier est donc acceptée. L'ordre du jour étant épuisé la seance est levée a 10 heures.

L. Lantier
Mathieu

L. President
F. Dierckx

Seance du 15 mars 1934 (Reunion du Comité)

Sont présents M. M. Bellat, Dupont, Mathieu, Adam, Bellaudel, Vos, Wampach, L. Felix, Mayard, Nwelet. Absents non excusés, Burquin, Charnet. H. Raymond demissionnaire. La seance est ouverte a 20h45. Le Secretaire donne lecture du dernier proces verbal qui est adopté. Le Secretaire donne ensuite lecture de la correspondance puis des reponses échangées. L'ordre du jour étant épuisé la seance est levée a 9h1/4.

L. Lantier
Mathieu

L. President
F. Dierckx

Seance du 26 Mars 1934 (Reunion du Comité)

Sont présents M. M. Bellat, Dupont, Mathieu, Nwelet, Adam, Bellaudel, L. Felix, Vos, Absents Mayard, Burquin, Charnet, non excusés. Wampach, excusé. La seance est ouverte a 7 heures. Le Secretaire donne lecture du

Le Secrétaire

Mathieu

Le Président:

Sieles

dernier procès-verbal qui est adopté. Le Comité passe ensuite à l'élaboration d'une sortie promenade qui aura lieu le dimanche 17 avril. Cette sortie aura pour but la vallée de la Meuse. Le Comité accorde son adhésion à la fête d'hygiène qui aura lieu le 17 juin au Velodrome. Le Secrétaire donne ensuite lecture de la correspondance qu'il a reçue et les réponses par lui envoyées. Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 20 heures.

Séance du 9 avril 1934 (Réunion du Comité)

Le Secrétaire

Mathieu

Le Président:

Sieles

Sont présents MM. Bellat, Mathieu, Adam, Viret, Billaudet, Vos, Wampach, Mayard. Absents excusés: Dupont, et L. Felix, dont s'excuse Lurquin. La séance est ouverte à 18h30. Le Secrétaire donne lecture du dernier procès-verbal qui est adopté. Il donne ensuite lecture du règlement du Cercle de régularité du C.A. de Verdun. Le Comité dans son ensemble juge de ne pas participer à cette épreuve le règlement prêtant à confusion. Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 20 heures.

Séance du 23 avril 1934 (Réunion du Comité)

Sont présents MM. Bellat, Dupont, Mathieu, Adam, Wampach, L. Felix, Billaudet, Mayard. Excusés: Viret, Lurquin, Vos. La séance est ouverte à 18h30. et l'on passe à l'ordre du jour. Le Secrétaire donne lecture du dernier procès-verbal qui est adopté. Le Secrétaire rend compte de plusieurs démarches qu'il a faites avec Dupont, L. Felix, ponts et chaussées au sujet de la rectification de la route du Cercle de Wang Rehal, il résulte que le secrétaire devra envoyer en temps utile une lettre aux Ponts et Chaussées en leur demandant de réparer la route aux endroits mauvais ? Une démarche auprès de M. Piot, qui a abouti à un

Le Secrétaire
Mathieu

Le Président
Billat

accord comme quoi M. Piot défendra devant les
tribunaux et donnera des conseils aux Membres de
l'U.M. accidenté. Le Secrétaire rend compte d'une
réunion de la Société d'hygiène à laquelle il a
assisté pour que l'U.M. prête son concours
à la fête et dont le programme sera discuté à
une autre réunion. Le Secrétaire donne ensuite
lecture de la correspondance qu'il a reçue ainsi
que celle par lui envoyée. Plus rien n'étant à
l'ordre du jour la séance est levée à 8 heures.

Séance du 28 mai 1934 (Réunion du Comité).

Le Secrétaire
Mathieu

Le Président
Billat

Sont présents M. M. Billat, Adam, Mathieu, Wampach,
Vos, Michel. La séance est ouverte à 8 heures. Le
Secrétaire donne lecture du dernier procès-verbal
qui est adopté. La discussion s'engage sur le
programme de la fête d'hygiène puis après dis-
cussion le Comité est d'accord pour faire un gym-
kana et quelques courses sur piste. Le Secrétaire
donne lecture d'un article à faire paraître dans la
presse locale. Il demande ensuite l'autorisation
du Comité pour faire faire des prospectus pour
la route des 24 heures. Accordé. A la suite de
nombreuses réclamations de la part de Membres de
l'U.M. le Comité décide de convoquer l'assemblée.
M. Guilbert après de lui demande des explica-
tions à ce sujet. Plus lecture est donnée par
le Secrétaire du courrier reçu. Plus rien n'étant à
l'ordre du jour la séance est levée 9h 1/4.

Séance du 18-Juin 1934 (Réunion du Comité)

Le Secrétaire
Mathieu

Le Président
Billat

Sont présents M. M. Billat, Mathieu, Adam, Billau-
del, Wampach, Léona Telo, Michel, Mayard. Excuse
Vos, Dupont. La séance est ouverte à 8 heures.
Le Secrétaire donne lecture du courrier reçu. Sont une
lettre de la Maison Telo qui offre gratuitement
l'huile de graissage pour les 24 heures. Puis on
passe à la discussion du Règlement de 24 heures.

qui après un long débat reste ce qui'il était l'année
dernière. Tous le Règlement de Wacq Belval est
adopté. Plus rien n'étant à l'ordre du jour la
séance est levée à 22 heures.

À partir de cette date c'est à dire du
mois de Juillet plusieurs réunions de Comité
ont eu lieu qui ne faisaient pas l'objet de
procès verbaux tels que attribution des prix
et d'autres mois comme Octobre, Novembre et
décembre, il n'y a pas eu de réunion de
Comité.

Le Secrétaire
J. Mathieu

Année 1935

Réunion du Comité du 18 janvier 1935

Sont présents : M. M. Billat, président, Mathieu, secrétaire, Felix,
Wampach, Jacques, Billaudel, membres et l'arrivé M. Loubant.
Le Secrétaire ^{adj.} Excusés M. M. Lédang, Dupont et Vos.

Mathieu

La séance est ouverte à 9^h 30 et l'on passe à l'ordre du jour.

Le secrétaire donne lecture de la correspondance et des réponses
à cette correspondance. Le Comité décide de renouveler

l'abonnement à Moto-Revue. Le Comité décide ensuite de
l'élaboration du calendrier sportif et touristique 1935 et
après discussion est adopté comme suit : le dimanche 13

mai : Circuit de Régularité des Ardennes - le 7 juillet :
course de Côte de St. Laurent - et le 4 août : Wacq-Belval.

Le calendrier touristique comporte le 14 avril - sortie-promenade
26 mai - 16 juin - 7 juillet : il est en outre prévu une

sortie en groupe à l'occasion de l'Exposition de Bruxelles
dont la date reste à prévoir, car on ne sait encore rien au

Le Président :
Billat

sujet de cette exposition. Le 8 septembre est prévu
au vélodrome avec les Bostoniens. Enfin le Comité décide
de faire l'Assemblée Générale le 7 avril. Le Comité
décide en outre d'envoyer une lettre-convocation

aux marchands de motos des trois villes pour les consulter
au sujet des épreuves sportives et promenades touristiques -
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée
à 11^h30 -

Réunion du Comité du dimanche 27 janvier 1935

Sont présents: M. M^{rs} Mathieu, Wampach, Ordany, Félix,
Billandel, Vos et Jacques. S'étaient fait excuser: M. M^{rs} Billat,
Dupont et Coutant - La séance est ouverte à 10 heures -

Le Secrétaire, ^{adj.} comme suite à la demande du Trésorier, l'oy passe à l'examen
de ses comptes - Le Secrétaire demande au Trésorier de

continuer ses fonctions ou d'assurer celle de Trésorier-adjoint -
Le Trésorier déclare qu'il maintient sa démission -

Puis arrivent les marchands de motos dont les noms
suivent: M. M^{rs} Nonnoy, Tyko, Couturier et Moreaux.

Le commissaire sportif qui excuse le secrétaire, son collègue Derrier -

Le secrétaire expose ensuite à ces derniers les motifs de
la convocation et l'oy passe à la discussion du calendrier
sportif dont ces derniers déclarent en être contents, puis

Le Président: ils acceptent le principe de faire le départ d'une sortie
promenade devant leur maison et qu'ils donneront
quelques prix pour ces sorties, comme le leur fait
remarquer le secrétaire, cela leur servira, plutôt
à eux qu'à notre club - Plus rien n'étant à
l'ordre du jour, la séance est levée à 11^h30 -

Réunion du Comité du 4 février 1935 -

Sont présents: M. M^{rs} Billat, Mathieu, Vos, Wampach
Jacques et l'assureur-conseil M^{rs} Coutant -

Excusés - L. Félix - La séance est ouverte à 21 heures -

Le Secrétaire ^{adj.} Lecture du procès-verbal qui est adopté - Le secrétaire donne
ensuite lecture de la correspondance et présente les comptes de
janvier qui sont adoptés - Le Comité est unanime à regretter
que M^{rs} Ordany ne soit pas venu pour faire examiner ses
comptes, d'autant plus comme le fait remarquer le
Président, nous n'avons pas statué sur sa lettre de

Le Président: démission - Le Comité décide en outre de nommer
momentanément le Secrétaire pour tenir les comptes, et
lui donne pleins pouvoirs pour les chèques-postaux - Plus rien
n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 11 heures -

Réunion du Comité du 4 mars 1935

Sont présents : M. M^{rs} Billat, Dupont, Mathieu, Wampach, L. Félix, Vos et Jacques. La séance est ouverte à 8^h 30 et l'oy passe à l'ordre du jour. Le secrétaire donne lecture du dernier procès-verbal qui est adopté. Le Comité charge le Président et d'écrire une lettre à l'ancien trésorier M^r Lédau pour lui demander des explications sur ses comptes qu'il n'avait pas mis à jour. Les comptes ayant été examinés, il ressort de cet examen que le trésorier est redevable au Club d'une somme de deux cents francs, déduction faite de ce que le Club lui devait. Le Comité charge ensuite le Secrétaire d'écrire à Voignier du Moto Club de Verdun au sujet des frais que le Club a dû payer au sujet de l'accident de la Ronde des 24 Heures. Cette lettre lui demandera de participer pour moitié aux frais occasionnés, et l'occurrence cent cinquante francs sur cette somme.

Le Président : il devra donner cinquante francs à Tologga comme prime pour la Ronde des 24 Heures. Le Secrétaire donne ensuite lecture d'une lettre qu'il a envoyé à tous les parlementaires ardennais au sujet de la carte de douane qui a été supprimée, ainsi que d'une autre qu'il a écrite à l'A. C. A. pour savoir si ce Club pourrait nous délivrer les trappiques. Le Comité décide ensuite de diminuer le droit d'entrée de dix francs, c'est-à-dire de mettre le droit d'entrée au Club à cinq francs au lieu de quinze francs auparavant, car quinze francs, c'est trop pour certains motocyclistes qui se trouvent gênés du fait de la crise de chômage. Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10^h 30.

Réunion du Comité du 19 mars 1935 -

Sont présents : M. M^{rs} Mathieu, L. Félix, Wampach, Billand, Jacques et Loutant et Vos. Excusés : M. M^{rs} Billat et Dupont. La séance est ouverte à 8^h 30 et l'oy passe à l'ordre du jour. Lecture est donnée par le secrétaire du dernier procès-verbal qui est adopté, puis lecture de la correspondance reçue et envoyée par lui. Puis le Comité passe à l'élaboration de l'Assemblée Générale. En remplacement de quelques membres du Comité, Jacques propose comme remplaçants : M. M^{rs}

Lucas et Petitfils; le Comité accepte sous réserves
 Le Président: d'acceptation par l'Assemblée Générale. Après discussion
 le Comité autorise le Secrétaire à se faire payer les heures
 de travail qu'il a perdues pour diverses démarches pour
 le Club. Plus rien n'étant plus à l'ordre du jour,
 la séance est levée à 10 heures -

Assemblée Générale Ordinaire

Le dimanche 7 avril 1985, à 9 heures du matin a
 eu lieu l'Assemblée Générale de l'U. M. A., salle de
 l'Hôtel de Ville, 2^{ème} étage, sous la présidence de
 M. Pillat, son Président actif assisté de M. Dupont,
 vice-président et M. Mathieu, secrétaire-trésorier, et
 des membres présents du Comité, qui forme le bureau
 de l'Assemblée -

En ouvrant la séance, le Président remercie les
 membres présents qui ont répondu en si grand nombre
 à l'appel du Comité. Il signale la présence de trois
 reporters de journaux régionaux: l'Echo de l'Est,
 le Petit Ardennois et le Journal des Ardennes.

La parole est donnée au Secrétaire qui lit le
 procès-verbal de l'Assemblée Générale du 4 mars 1984,
 celui-ci est adopté sous observation -

Ensuite le Secrétaire donne connaissance à l'Assemblée
 Générale, dans un rapport moral aussi détaillé que
 possible de ce qu'a fait le Comité de l'U. M. A. en
 1984 - Au début de l'année, dit-il, l'effectif de
 l'U. M. A. se composait seulement d'une quarantaine
 de membres actifs et quelques membres honoraires, en
 fin d'année nous atteignons le chiffre de 150 mem-
 bres actifs et 15 membres honoraires - Tout a été fait
 pour arriver à ce résultat, propagande dans les
 journaux locaux, affiches et prospectus. En plus de
 cela, tous les mois, nous envoyons sous enveloppe
 personnelle des prospectus à chaque nouveau moto-
 cycliste, comme vous avez pu le constater, le
 résultat acquis n'est pas mauvais, et nous

continuerons ce mode de propagande qui semble être le meilleur, espérant malgré la crise dont nous subissons aussi les effets, vous présenter en 1936, un effectif encore plus fort. Concernant le tourisme, nous avons organisé quatre sorties-promenades qui ont connu un grand succès, à chaque sortie nous étions une trentaine, nous espérons que cette année, aux sorties-promenades qui seront organisées, les membres de l'U. M. A. auront à cœur d'y assister. Nous continuerons, comme en 1934, à intéresser les participants à ces sorties-touristiques par des billets de tombola gratuits distribués au départ, et remboursés à l'arrivée par des lots tels que : essence, huile, bougies, etc... Pour l'année 1935, plusieurs dates sont déjà retenues, à savoir : le 14 avril, le 26 mai, 16 juin et le 7 juillet, et si cela est possible, une sortie en groupe à l'Exposition de Bruxelles.

Question sport, il fut organisé en 1934 quatre épreuves sportives : le Circuit de Régularité des Ardennes, la Ronde des 24 heures, la Course de Côte de St. Laurent, et enfin le Grand Prix de Warcq-Belval. À part le Circuit des Ardennes, les trois autres épreuves ne connurent pas leur succès habituel, elles furent même déficitaires pour la Caisse du Club. Sur quoi le Comité a décidé de n'organiser que trois épreuves sportives en 1935 : le Circuit des Ardennes, la course de côte de St. Laurent, et Warcq-Belval, de supprimer la Ronde des 24 heures, celle-ci étant jugée dangereuse et d'un rapport insuffisant. L'U. M. A. a aussi participé à diverses épreuves sportives organisées par la F. M. E. : Metz-Taris-Metz, gymkana, etc...

Pour ce qui concerne le service « assurances », il a fonctionné normalement, car il y a là, aussi quelque chose de changé, en accord avec la Compagnie, le Secrétaire a chez lui un carnet de polices et toute personne qui vient s'inscrire de l'U. M. A. est assurée, sur sa demande.

En plus de cela, la Compagnie avec le rabais fait sur les primes, nous consent un pourcentage en fin

d'année sur le prix des polices réalisées; de cette façon nous sommes parvenus à faire assurer beaucoup de motocyclistes qui roulaient sans assurance -

Nous avons eu cette année une grosse difficulté à vaincre, c'est celle des tryptiques pour motos; le Gouvernement Français ayant pris la décision suivante en mois de juillet 1934:

« Tous les motocyclistes belges entrant en France devront avoir un tryptique ». Le Gouvernement Belge nous a encore toléré la carte pendant six mois; mais le 1^{er} janvier 1935, par mesure de réciprocité, a exigé aussi le tryptique -

Immédiatement, nous avons essayé de faire annuler cette décision, nous avons alerté les parlementaires ardennais, et après trois mois de démarches, il nous fut répondu que la carte valable auparavant pour le passage en douane ne pouvait être rétablie - La F.M.S. ne pouvant à ce moment-là nous délivrer de tryptiques, nous avons réussi à les avoir près d'un autre club pour nos membres -

En l'absence du trésorier démissionnaire, c'est le Secrétaire qui nous rend compte des finances de l'année 1934, se terminant avec un excédent de recettes de 149.^{fr} 70 - Cette somme paraît minime, mais en comparaison de l'année précédente terminée avec un excédent de dépenses de 546.^{fr} 00. il faut constater une amélioration de notre petit budget financier - Après avis favorable des commissaires aux comptes, le bilan financier est adopté à l'unanimité -

L'ordre du jour appelle maintenant l'élection de plusieurs membres du Comité -

Sont élus à mains levées: M. M^{rs} Lucas, Jeunesse, Petitfils, Bonef, Dalisier et Jacques, en remplacement de M. M^{rs} Nivelet, Burguier, Adam, Charnet, Billandel et Mayard, démissionnaires -

Le Comité de l'U.V.M.A. est donc ainsi composé: Président: M. Billat - Vice-Président: M. Dupont - Secrétaire - Trésorier: M. Mathieu - Secrétaire-adjt: M. Jacques - Trésorier-adjt: M. Bonef, et les membres

dont les noms suivent : M. Y.^m Felix, Vos, Wampach, Jeunesse, Dolissier, Petitfils et Lucas -
Chronométriers sportifs : M. Y.^m Moreau et Derrier -
Commissaires aux comptes : M. Y.^m Gennier et Herbulet -
Assureur - Conseil : M. Y.^m Coutant -

Et maintenant, le Secrétaire a la parole pour la question des trysptiques. Celui-ci nous refait tout l'historique de cette question, si importante pour les Ardennes, puisque il s'agit du passage des motocyclistes de France et Belgique. Le V. M. A. pour faciliter le tourisme, a fait de nombreuses démarches à ce sujet, jusqu'ici, elle n'a pas abouti, le trysptique est toujours obligatoire, et dès maintenant nous devons cette pièce dans les meilleures conditions possibles pour les sociétaires -

Après un échange de vue sur le sport motocycliste en général, et les remerciements adressés par le Président aux personnes qui nous ont rendu divers services, les représentants des journaux locaux, les marchands de motos des trois villes, marchands d'huile et constructeurs, l'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 18^h 30 -

Le Président :



Le Secrétaire-adj. :



Réunion du Comité du 15 avril 1935

Sont présents : M. Y.^m Dupont, Mathieu, Wampach, Vos, Felix, Dolissier, Petitfils, Bouef, et Jacques-Escuse ; M. Y.^m Jeunesse - Absents : M. Y.^m Pillat et Lucas -

La séance est ouverte par le Vice-Président Dupont à 20^h 45. Lecture est faite par le secrétaire adj. du procès-verbal de la dernière réunion du Comité, qui est adopté. Le Secrétaire nous donne lecture de la correspondance échangée par lui, ainsi que du différend existant avec l'ancien trésorier, et nous annonce que la question est réglée. Le Comité décide

un projet pour une journée motocycliste à organiser dans l'année qui serait patronnée par les marchands de motocycles des trois villes - En vue des prochaines épreuves sportives, le Comité décide de nommer une commission sportive dont les noms suivent: Y. Y. ? Billat, président, Félix, Bouff et Petitfils, qui sont chargés aussitôt par le Comité de consulter les marchands de motos des trois villes en vue de l'organisation de la prochaine journée motocycliste organisée par l'U. M. A. et patronnée par eux.

Il est décidé que la Commission sportive se réunira le mercredi 17 avril à 18^h45 au Siège Social pour rendre visite aux dits marchands de motos, pour les présenter de la future journée motocycliste qui aurait lieu sous toutes réserves le 21 juillet 1935.

Le camarade Dos se charge de trouver une solution pour se mettre en relation avec un club de Belgique en vue de la sortie-promenade prévue pour visiter l'Exposition de Bruxelles, qui aura lieu les 9 et 10 juin prochains - Un projet d'engagement de 10^{fr}.00 par personne, remboursable au départ de Charleville est adopté par le Comité en vue de connaître le nombre de partants et de repas à retenir à Bruxelles. Une proposition ayant été faite par le camarade Lannepuy à l'Assemblée Générale pour reporter les 10^{fr}.00 payés par le club pour le carnet fiscal sur les tryphtiques, le Président avait décidé que la question serait discutée en réunion de Comité, ce qui vient d'être fait ce soir, et le Comité décide à l'unanimité, vu la suppression momentanée du permis international et du certificat international, de passer le prix du tryphtique à 20^{fr}.00, comme prévu auparavant - On discute sur le cas de la F. M. S. à la suite d'une convocation reçue par le Vice-Président pour le 21 courant à assister à une réunion à Metz, et la question reste en suspens. Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23^h.30 -

Le Président;

J. Billat

Le secrétaire-adjoint:

H. Bouff

Réunion du Comité du 29 Avril 1935.

Sont présents : Tous les membres du Comité -

Le Président Billat ouvre la séance à 20^h 45 ; lecture est faite du dernier procès-verbal qui est adopté. Le Secrétaire nous donne lecture de la correspondance échangée par lui ; il nous rend aussi compte de la réunion du 21 avril à Metz à laquelle il a assisté ; il nous dit que la question des hypotèques a encore été discutée. Il nous annonce avoir versé à la F.M.A.E. la cotisation pour 100 membres de l'U.M.A.

Le Vice-Président nous donne lecture d'une lettre écrite par lui au Président de la F.M.A.E., où il s'excuse de ne pouvoir assister à la réunion à Metz du 21 courant, et nous donne aussi lecture de la réponse faite par le Président de la F.M.A.E.

En sujet de cette réunion de Metz, une petite interlocution a lieu entre le Vice-Président et le Secrétaire qui ne devait pas aller à cette réunion. Le vice-président fait remarquer au secrétaire qu'il aurait dû l'avertir ex dernière heure de son intention d'aller à Metz afin qu'il puisse l'accompagner ; après une courte discussion à ce sujet, tout s'arrange pour le mieux -

Une demande de la Société d'Hygiène de Charleville est faite à l'U.M.A. pour participer à sa fête le 30 juin prochain, et le Secrétaire est chargé par le Comité de se mettre en relations avec la dite Société pour l'organisation d'un gymnase au Velodrome -

La Commission sportive rend compte au Comité de la démarche qu'elle a faite auprès des marchands de motos qui sont tous d'accord pour donner des prix pour l'organisation de la journée motocycliste. La date retenue est le 21 juillet pour un rallye-avion ; la commission sportive est de nouveau chargée de consulter les marchands de motos pour récupérer les prix versés par eux, afin de permettre au Comité d'élaborer le programme de cette journée. Le Comité décide de se réunir le 6 mai à 20 heures.

avec comme question à l'ordre du jour : le Circuit de Régularité des Ordernes prévu pour le 12 mai 1985 - Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président lève la séance à 22^h45 -

Le Président :

J. Bine

Le secrétaire-adjoint :

J. Bine

Réunion du Comité du 6 Mai 1985

Sont présents : M. M^{rs} Billat, Mathieu, Wampach - Jeunesse, Petitfils, Dolissier, Vos, Félix, Jacques et Coutant - Le vice-président Dupont vient s'excuser de ne pouvoir assister à la réunion -

Excusés : M. M^{rs} Dupont et Lucas -

Absent : M^{rs} Bonef -

Le Président Billat ouvre la séance à 20^h45 - aussitôt lecture par le secrétaire-adjoint du dernier procès-verbal de réunion qui est adopté -

Le Secrétaire nous donne lecture de la correspondance échangée par lui depuis la dernière réunion du Comité - Il nous annonce la proposition des Etablissements Métallurgiques de faire une sortie -

promenade le 26 mai prochain organisée par M. M^{rs} Tytko et Sauvage et patronnée par l'U. F. A. avec billet de tombola à chaque partant, et doy de un litre d'huile à chaque concurrent au départ -

Ensuite on discute sur une question posée par l'assurance-conseil Coutant au sujet d'abus d'entêtes de lettres U. F. A. usées par une tierce personne ; le Comité demande à ce qu'on apporte des preuves à ce sujet, afin que le Comité puisse envisager ce que l'on doit faire en pareille circonstance - Ensuite le Comité travaille à l'élaboration des prix à attribuer pour le Circuit de Régularité des Ordernes ; et plus rien n'étant à l'ordre du jour le Président lève la séance à 24^h00 -

Le Président :

J. Bine

Le secrétaire-adjoint :

J. Bine

Réunion du Comité du 27 Mai 1985 -
 Sont présents : M. M^{rs} Billat, Mathieu, Félix,
 Wampach, Bonef, Vos, Dalissac, Teunisse, Jacques
 et Coutant - Auditeur : M^r Kieffer, membre actif -
 Excusé : M^r Schiffler - Absents : M. M^{rs} Dupont et Lucas -
 Le Président Billat ouvre la séance à 21 heures -
 Le secrétaire-adjt. fait la lecture du dernier procès-
 verbal, qui est adopté - Le secrétaire nous donne
 connaissance de la correspondance échangée par
 lui depuis la dernière réunion - Ensuite le Comité
 passe à l'élaboration du règlement du rallye -
 avoir qui doit avoir lieu le 27 juillet 1985,
 organisé par le C. C. M. A. et patronné par les mar-
 chands de motos des trois villes - Les droits d'enga-
 gements sont fixés à 5^{fr}.00, et sont reçus chez le
 Secrétaire ou au Siège Social, place Ducake -
 Plus rien se trouvant à l'ordre du jour, le Président
 lève la séance à 22 heures -

Le Président :

J. Billat

Le Secrétaire-adjt. :

Wampach

Réunion du Comité du 17 juin 1985.

Sont présents : M. M^{rs} Billat, Dupont, Mathieu,
 Félix, Wampach, Bonef, Lucas, Schiffler, Teunisse,
 Jacques et Coutant -

Excusé : M. Vos - Absent : M^r Dalissac -

Le Président Billat ouvre la séance à 21 heures -
 Après la lecture par le secrétaire-adjt. du dernier
 procès-verbal qui est adopté, on discute sur l'éla-
 boration du règlement du Rallye - Avoir, après avoir
 corrigé certains articles, le règlement est adopté par
 le Comité - Une question est discutée sur deux
 assurances restées en litige avec M. M^{rs} de Blanc et
 Horth et C^{ie}, polices d'assurances du Circuit des An-
 dennes et de la Route des 24 heures de 1984 ; après dis-
 cussion, le Comité décide de payer ces assurances contre
 reçu en bonne et dû forme - Le Secrétaire nous
 donne lecture de la correspondance échangée par lui,
 et principalement avec la F. M. A. F. concernant -

toujours la question des tryptiques, cette question doit aboutir sous peu, d'après le Président de la F. M. A. F.

Le Comité aborde la question de la course de côte de St. Laurent, et vu la nouvelle réglementation des courses sur route, avec les frais que pareille organisation nécessiterait, le Comité décide la suppression de la course de côte; il est décidé que cette course sera remplacée par une sortie-promenade au Grand Vix de la Marne. Plus rien n'étant plus à l'ordre du jour, le Président lève la séance à 23 h 30 -

Le Président :

J. Billat

Le secrétaire-adjoint :

H. Dupont

Réunion du Comité du 24 juin 1935 -

Sont présents : M. H. Billat, Dupont, Mathieu, Bonef, Félix, Jennesse et Jacques -
Excusés : Lucas - Absents : M. H. Wampach, Tro, Petitfils et Salissier -

Le Président Billat ouvre la séance à 21 h 30 -

Après la lecture du dernier procès-verbal de réunion qui est adopté, le secrétaire nous met au courant de la correspondance échangée par lui -

Le Comité décide, d'après des offres intéressantes de la Maison Laboyd, de passer une commande de douze boîtes de leur produit -

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président lève la séance à 23 heures -

Le Président :

J. Billat

H. Dupont

Réunion du Comité du 8 juillet 1935 -

Sont présents : M. H. Billat, Dupont, Mathieu, Bonef, Salissier, Jennesse, Petitfils, Wampach, et Jacques -
Excusés : M. H. Boutant, Lucas, et Vos -

Absent : M. ^r Félix -

Le Président Billat ouvre la séance à 21^h 30

Lecture est faite par le secrétaire - adpt. du dernier procès-verbal de réunion qui est adopté -

Le Vice-Président nous propose les derniers renseignements concernant le Rallye - Avion : ceux-ci sont adoptés à l'unanimité par le Comité. Il est dit qu'un itinéraire devra être suivi par tous les concurrents jusqu'à un certain point où l'avion devra se poser dans un triangle formé entre Raillencourt, Toix-Terroy et Boulayny. Il est décidé qu'un plan sera remis à chaque concurrent au départ de Belval -

La date de ce rallye - avion est fixé au 11 août 1935 -

Quis le Secrétaire nous rend compte de la correspondance échangée par lui ; et plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président lève la séance à 22^h 30 -

Le Président : Le secrétaire - adpt. :

J. Billat

J. Billat

Réunion du Comité du 22 juillet 1935 -

Sont présents : M. ^r Billat, Dupont, Mathieu, Félix, Bouef, Schittels, Vos, Ternesse, Salisier, Jacques et Loutant

Excusé : M. ^r Lucas - Absent : M. ^r Wampach -

La séance est ouverte par le Président Billat à 21 heures - L'assureur - conseil Loutant demande aussitôt la parole au sujet de la Compagnie d'assurances : « L'Actinide Française ». Après les éclaircissements donnés par M. ^r Loutant au sujet de cette compagnie se trouvant dans une situation défavorable, le Comité décide, après discussion, de s'en rapporter aux décisions prises par notre assureur - Ensuite le secrétaire adpt. donne lecture du dernier procès-verbal de réunion qui est adopté -

Quins le Secrétaire nous rend compte de la correspondance échangée par lui, principalement avec le Président de la F. M. A. F. pour la question des tryptiques. Le Secrétaire nous annonce que cette question est maintenant résolue, vu l'accord passé entre la F. M. A. F. et la maison Grossmuth, de l'Urbanie et la Seine.

Ensuite le Comité autorise le Secrétaire à se faire rembourser ses frais d'essence, huile et pertes de temps pour ses déplacements concernant l'Union Motocycliste des Ardennes. L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 18^h 15.

Le Président :

F. Billat

Le secrétaire - adpt. :

J. Dupont

Réunion du Comité du 5 août 1935 -

Sont présents : M. M^{rs} Billat, Dupont, Mathieu, Bonef, Wainpach, Vos, Lucas, Detiffils, Dalissier, Jacques et Loutant.

Auditeur : le membre actif. Kieffer -

Excuse : M^r Jeunesse - Absent : M^r Felix -

Le Président Billat ouvre la séance à 21 heures.

Le secrétaire adpt. donne lecture du dernier procès-verbal de réunion qui est adopté par le Comité. Le Secrétaire nous rend compte de la correspondance échangée par lui depuis la dernière réunion. Aussitôt le Comité aborde la question du Rallye - Arniez. Le règlement et l'organisation étant au point, il est décidé, vu le nombre restreint des engagements jusqu'à ce jour, qu'une prochaine réunion aura lieu le 10 juillet à 20 heures, pour l'élaboration des prix à distribuer aux gagnants du rallye - Arniez. La commission sportive n'ayant pas encore récupérés les prix données par les marchands de motos. Celle-ci est donc chargée de s'acquitter de son travail.

pour le 10 juillet, afin que tout ce qui
concerne le rallye - ariège - soit terminé le
so courrant au soir -
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le
Président lève la séance à 22 H. 30 -
Le Président : Le secrétaire - adjt -

f. Bille

[Signature]

Réunion du Comité du 2 décembre 1985 -
Sont présents : M. M^{rs} Dupont, Mathieu, Bonet, Félix,
Wampach, Vos, Petitfils, Jacques et Lantant -
Excusés : M. M^{rs} Billat, Jeunesse -
Absents : M. M^{rs} Dubois et Lucas -
Le Vice Président Dupont ouvre la séance à
21 heures - Après lecture par le Secrétaire adjt. du
procès-verbal de la dernière réunion qui est adopté,
le Secrétaire nous donne connaissance de la lettre
de démission de notre Président Billat, invoquant
des raisons de santé - Le Comité n'acceptant pas
la démission de son président sur reçu de sa
lettre, délègue trois de ses membres : M. M^{rs}
Dupont, Mathieu et Jacques pour aller lui
rendre visite et le prier de garder sa place
parmi nous ; ayant lui aussi participé
au relèvement de l'U. V. M. A.
Envisageant la possibilité du maintien de
la décision de notre président démissionnaire,
le Comité à l'unanimité propose au vice-prési-
dent Dupont de remplacer notre camarade Billat
à la présidence du Comité de l'U. V. M. A. celui-ci
accepte sous toutes réserves.
Le Secrétaire nous donne lecture de la correspon-
dance échangée par lui depuis la dernière réunion,
principalement avec la F. U. M. A. F.; la question
des tryptiques étant encore en suspens. la maison
Grosnuth, ne voulant plus délivrer de tryptiques
à la Fédération prétendant que le contrat a été
violé; nous nous sommes donc encore une fois

avec rien de stable entre les mains. cette situation
indécise ~~ne permettant pas de~~, le Comité de
l'U.M.A. envisage une autre solution - L'A.C.F.
nous ayant fait des propositions d'entente par
l'intermédiaire de son Directeur et de notre
Secrétaire-Trésorier, le Comité passe à la discussion
de ses propositions qui se résument en ceci :
L'A.C.F. nous offre un siège social, le bull
et l'Automobilisme Adémaïs avec une pap
motocycliste et les tryphtiques délivrés au même
prix qu'à ses membres - A l'unanimité, les
membres présents du Comité acceptent de travailler
amicalement avec l'A.C.F. dans l'intérêt
de tous ; après avoir eu au préalable une
entrevue avec le Conseil d'Administration A.C.F.
étant bien entendu que les deux clubs resteraient
indépendants l'un de l'autre, l'un automobilisme
l'autre motocycliste. Tout ceci, je le répète,
n'étant qu'un projet - Nous rendant compte
que la F.M.A.F. ne peut plus nous accorder
aucun avantage, même pas le service men-
suel du journal de la Fédération, le Comité
envisage la démission de l'U.M.A. de la
F.M.A.F., et considérant que nous ne
devons pas rester autonome. la réaffiliation
à l'U.M.F. est envisagée, elle sera discutée
dans les prochaines réunions, on trouverait là
un avantage pécunier intéressant -
Ensuite le Comité décide de réduire de
moitié la cotisation des membres faisant partie
du Comité. c'est à dire 15.00 au lieu de 30.00
précédemment, et la délivrance gratuite
du tryptique -
Ensuite le Comité autorise le Trésorier à payer
une facture de 324.10 cent. de la Maison Gobenet
restée en litige depuis le mois d'août 1932.
L'ordre du jour étant épuisé, le Vice-Président
lève la séance à 18 h 30 -

Le Président :

J. Bury

Le secrétaire-adj. :

[Signature]

Année 1936

Réunion du Comité du 13 janvier 1936 :

Sont présents : M. M^{rs} Dupont, Mathieu, Delissier, Lemaire, Lucas, Wampack, Vos, Schiffler et Jacques -

Creditum : M^r Wehrung - membre actif T. G. F.

Excusés : M. M^{rs} Bonif, Felix et Billat, démissionnaire

Le Vice-Président Dupont ouvre la séance à 21 heures - Le secrétaire - adjt. fait la lecture du dernier procès-verbal de réunion qui est adopté et aussitôt le Comité entame la discussion en vue du remplacement du président Billat, qui après la visite faite par trois des membres du Comité, maintient sa démission -

Le Vice-Président préférant que l'on trouve un autre président que lui, car dit-il, ses occupations ne lui permettent pas d'être toujours parmi nous - M^r Wehrung nous parle de M^r Lévêque, ancien président de l'Amicale Scolaire motocycliste, il est après entente des membres présents, de consulter M^r Lévêque -

Aussitôt s'ouvre la discussion concernant l'A. C. F., le Conseil d'Administration A. C. F., n'ayant pas adopté les propositions qui nous avaient été faites par leur Directeur, Le Vice-Président propose de demander au Comité A. C. F. de nous recevoir dans une réunion, afin de discuter ces questions et d'en finir de ces histoires A. C. F. et T. G. F.

Ensuite, M^r Wehrung nous fait un exposé sur la future préparation militaire motocycliste - Puis les membres présents désignent M. M^{rs} Dupont, Mathieu, Lemaire et Jacques pour assister à l'Assemblée Générale de la F. G. F. à Metz le 26 janvier 1936.

A l'unanimité, le Comité décide que le Secrétaire - Trésorier Mathieu est autorisé à présenter à chaque fin de mois, la note des

dépenses diverses faites par lui, et qui sera immédiatement remboursé par la caisse du Club - Le Trésorier est autorisé à payer une note restée en litige avec M.^r Leblanc -

Le Secrétaire-Trésorier nous annonce que l'Ab. M. A. possède maintenant un livret de Caisse d'Épargne avec un dépôt de 1000^{fr}. (mille francs) -

Plus rien n'étant plus à l'ordre du jour, le Vice-Président lève la séance à 22^h. 30.

Le Président :

Le secrétaire-adjoint :

F. Diney

[Signature]

Réunion du Comité du 8 février 1936.

Sont présents : M. M.^{rs} Dupont, Mathieu, Félix, Vos, Lucas, Jennesse, Petitfils, Salisier, Wampach, Jacques et Loutant -

Il note comme auditeur, la présence d'un nouveau membre actif, M.^r Volquemontre, invité par nous -

La séance est ouverte par le Vice-Président Dupont à 20^h. 30 - Le secrétaire-adjoint fait la lecture du dernier procès-verbal qui est adopté -

Ensuite le Secrétaire-Trésorier nous donne lecture d'une lettre au sujet de la préparation militaire motocycliste émanant de M.^r Wehrung qui nous avait entretenus de ce sujet lors de la dernière réunion. Le Comité propose d'avoir une entrevue avec le Capitaine Billard du 91st R. I. Inf., afin de se documenter un peu plus sur cette question -

Puis le Comité passe à la discussion concernant le remplacement du président démissionnaire Billat, tout d'abord le Comité unanime à reconnaître les services rendus par son président actif nommé celui-ci : Président d'Honneur de l'Ab. M. A.

M^r. Lévêque ayant été pressenti et n'ayant pas donné de réponse satisfaisante, le Comité à l'unanimité nomme le Vice-Président Dupont, Président Actif de l'U. M. A.

Ensuite le Comité procède à l'élection de son nouveau Vice-Président, et c'est M^r. Dolivier membre actif du Comité, qui est élu. -
 Par la même occasion, le Comité procède à la nomination d'un nouveau commissaire aux comptes, en remplacement de M^r. Herbulet, démissionnaire, et c'est le nouveau membre actif Volquemontre qui est nommé; sous réserves que ces élections devront être ratifiées par l'Assemblée Générale de l'U. M. A.

Ensuite le Comité passe à l'élaboration du calendrier sportif 1986 qui ne sera pas très chargé, les nouveaux décrets-lois réglementant les épreuves sportives en étant la cause. -
 Le Vice-président avec Jeunesse sont chargés de consulter les marchands de motos des trois villes, afin de voir s'ils pourraient nous aider pour les prix à distribuer, et ce qu'ils pensent des épreuves retenues au calendrier sportif: à savoir: le circuit de Régularité des Ardennes, et le Rallye - avion; ce n'est qu'après que le Comité statuera si ces épreuves pourront avoir lieu.

Mais le Comité aborde la question des typiques pour 1986, question discutée et résolue à Metz à l'Assemblée Générale de la F. M. A. F., le prix est ainsi fixé pour cette année: 23⁰⁰ pour les motos, et 25⁰⁰ pour autos.

Le Secrétaire - Trésorier fait une proposition au Comité concernant les sorties-promenades qui seront organisées par l'U. M. A. en 1986; de donner des points aux membres présents à chaque sortie afin d'établir un classement avec prix en fin d'année pour les motocyclistes les plus assidus à ces promenades; sans toutefois tenir compte des membres du Comité U. M. A.

organisateurs - Les points attribués ne seront valables que pour les sorties-promenades effectuées en France -

Le Comité approuvant cette proposition, remet à une prochaine réunion, l'élaboration du règlement, des points et prix à attribuer à ce concours -

Ensuite s'engage une discussion sur la question « Assurances », qui ne pouvant être liquidée ce même jour, est reportée à la prochaine réunion du 11 février 1936, à 20 heures - Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président Dupont lève la séance, à 23 h 00

Le Président :

Le secrétaire-adj :

F. Béné

[Signature]

Réunion du Comité du 11 février 1936

Sont présents : M. M^{rs} Dalissier, Mathieu, Félix, Lucas, Jeunesse, Fétiffils, Voss, Jacques et Contant - Excusés : M^r Dupont - Absents : M. M^{rs} Bonel et Wamfrach -

Le Vice-Président Dalissier ouvre la séance à 20 h 45 - Lecture est faite par le secrétaire-adj. du dernier procès-verbal de réunion qui est adopté - M. M^{rs} Dalissier et Jeunesse rendent compte de la visite qu'ils ont fait aux marchands de motos concernant les épreuves à organiser en 1936, ces derniers ne pouvant nous aider beaucoup, et n'étant pas très partisans d'épreuves sportives, le Comité après discussion sur les frais qu'entraîneraient ces épreuves décide à l'unanimité de supprimer pour cette année le Circuit de Régularité des Ardennes - Les épreuves seront remplacées par des sorties-promenades et touristiques ; les marchands de motos ayant demandé quelques dates à réserver pour leurs sorties qu'ils comptent organiser avec le concours de l'U. M. A. La question « Assurances » déjà soulevée à la

dernière réunion est encore à l'ordre du jour -
 Plusieurs questions sont posées à l'assureur -
 conseil. Toutant; notamment ex ce qui concerne
 les moyens financiers de la « Salvatrice »,
 compagnie sur laquelle le Comité, après infor-
 mations prises n'a pas reçu de renseignements
 très précis sur la situation actuelle de cette
 compagnie - M^r. Toutant nous propose de nous
 réassurer à une nouvelle compagnie « La
 Protectrice », dont il espère avoir le portefeuille
 d'agent régional sous peu -
 Le Comité craignant que cela ne se termine
 encore comme avec l'« Activité Française »,
 compagnie tombée en faillite, il y a un an,
 reporte la discussion définitive de cette question
 à huitaine, date à laquelle notre assureur -
 conseil devra nous donner tous les éclaircissements
 possibles à ce sujet -

Le Vice-Président lève la séance à 22^h 45
 Le Président : Le secrétaire-adj :
 f. B. H. J.

Réunion du Comité du 24 février 1935.

Sont présents : M. M^{rs} Dupont, Dolivier, Mathieu,
 Félix, Bonel, Wampach, Petitfils, Jeunesse,
 Vost, Jacques et l'assureur - conseil Toutant -
 Excusé : M^r. Lucas -

La séance est ouverte par le président Dupont
 à 21 heures. Lecture est faite par le secrétaire-adj.
 du dernier procès-verbal de réunion qui est adopté.
 L'ordre du jour de cette réunion est la question
 « Assurances » - Tout de suite l'assureur - conseil
 Toutant propose de nouveaux tarifs avec une
 nouvelle compagnie. Ces tarifs sont encore aussi
 chers qu'auparavant, et les garanties apportées
 par M^r. Toutant vis-à-vis de cette compagnie
 ne paraissent pas de premier ordre -
 Le Président Dupont donne lecture au Comité

d'un rapport fait par le Secrétaire-Trésorier, dans lequel il expose les griefs relevés contre l'assureur et sa compagnie, le rapport du secrétaire dit ceci :

Si je me permets de rédiger ce rapport, toujours au sujet de l'assurance, c'est pour justifier les griefs que j'ai portés contre notre assureur-conseil, et pour vous faire voir que personnellement je ne lui en veux pas, mais tiens simplement à m'expliquer. Je sais que dans ce qui arrive aujourd'hui, j'ai une part de responsabilité...

Quand nous avons repris la situation de l'U. M. A., vous savez comme moi, qu'elle n'était pas brillante : des dettes et pas d'argent en caisse. C'est alors qu'est intervenu l'agent de l'« Activité Française » qui nous a offert d'être l'assureur du Club ; en compensation, il nous offrait une ristourne de 5% sur les affaires qu'il ferait et que nous lui ferions faire, aussi avant de traiter nous avons pris des renseignements sur l'« Activité » ; comme ils étaient favorables, nous n'avons pas hésité à prendre cette compagnie, cela nous faisait toujours un peu d'argent qui devait rentrer en caisse. De plus, nous devions donner un exemple à M. Herbillon, qui était auparavant l'assureur du Club, et qui avait assuré des personnes au titre de membre de l'U. M. A., et sans que ces derniers en fassent partie. Témoin un membre du Comité : M. Nivelet qui aurait pu faire partie du Club depuis une paire d'années, et qui ne l'a pas fait pour ce motif.

Enfin, bref, pour bien vous montrer que tout s'enchaîne et remonte à plus loin que l'on ne pense, nous arrivons au moment où l'« Activité » fait faillite ; c'est M. Loutant qui est notre assureur. Dès cet instant, il s'est engagé à reprendre les contrats de « l'« Activité » » et à les refaire à une compagnie de premier ordre, je cite sa circulaire qui s'en est envoyée aux

membres du Club et dont le Comité n'a pas été avisé; compagnie qu'il devait très savoir, ne'était pas de premier ordre, puisqu'elle était fondée avec les anciens employés de l'Activité - J'assure donc au but, et je reproche à notre assureur :

I^{er} - De ne pas avoir pris assez de garanties au sujet de sa compagnie.

II^e - De ne pas avoir averti le Comité de l'envoi de sa circulaire -

III^e - De ne pas avoir respecté l'ancien contrat de l'Activité que nous avions signé, et qui prévoyait comme clauses un mois de préavis et résiliation annuelle, ce qui fait que beaucoup de membres sont mécontents, ayant signé la nouvelle police sans la lire, ayant confiance en notre assureur et nous - mêmes. Oh, je sais que M^r Boutant dit qu'il a prévenu les assurés, mais eux prétendent le contraire -

IV^e - De n'avoir pas vu tous les membres pour leur renouveler leur police, la preuve : M^r Rennes-roy, de Charleville, qui m'a dit; quand j'ai encaissé sa cotisation de l'année 1936, être toujours assuré à l'Activité alors que cette Société est en faillite depuis plusieurs mois, et j'ajoute qu'il m'a fait la réflexion suivante : « Je trouve très drôle, quand M^r Boutant passe devant ma porte, il a l'air de m'éviter ». Si ce monsieur avait eu un accident, voyez la position du Club, M^r Chabot de Yohon était dans le même cas, ainsi que M^r Jeantil, de Deville. M^r Boutant pourra arguer qu'il leur a écrit, mais à ce moment, ne recevant pas de réponse, j'estime qu'il devait se déplacer pour aller voir ses clients, et faire le nécessaire -

V^e - D'avoir fait signer un contrat à la Salvatrice à M^r Bertrand, alors que celui-ci avait un contrat à une autre compagnie, lequel était pour dix ans. M^r Adam, notre ancien trésorier est dans le même cas, et ces deux personnes se trouvent aujourd'hui dans l'obligation de payer deux

primes, ainsi poursuivie par l'autre compagnie -

Voilà en bref, exposé mes griefs qui, je crois, sont fondés; je tiens à vous faire remarquer que j'ai été moralement engagé deux fois dans une mauvaise voie; et que pour mon compte personnel notre assureur ne m'inspire plus confiance, même se représentant avec une compagnie de premier ordre -

De plus, j'apprends que M^r. Coutant donne des renseignements administratifs concernant le Club, voilà le fait: un membre du Club ayant une voiture est possesseur d'un tryp-
tique, notre assureur aurait dû à ce monsieur que le tryptique était encore valable et qu'il pouvait le donner au nouveau propriétaire de la voiture. Or, la loi est formelle à ce sujet: tout propriétaire de tryptique qui veut vendre sa voiture, doit la dédouaner avant la vente.

Le secrétaire - Trésorier:

Signé: J. Mathieu

Après la lecture de ce rapport, la parole est donnée à M^r. Coutant pour lui permettre de s'expliquer sur les faits qui lui sont reprochés. Sur le rapport du Secrétaire, M^r. Coutant ne répond qu'à une question qui est la suivante: « que la Salvatrice n'est pas fondée avec les anciens employés de l'Activité Française; et ensuite ce dernier commence à agiter des questions personnelles vis-à-vis du Secrétaire. Le Président est même obligé de le rappeler à l'ordre plusieurs fois et faisant remarquer que ces questions personnelles n'intéressent pas le Comité -

La discussion continue toujours entre M^r. Coutant et le Secrétaire - Trésorier, lequel est même traité de « faux-jeton » par l'assureur -

Trouvant que M^r. Coutant ne nous donne pas la justification nécessaire des griefs rapportés contre lui dans le rapport, le Président avec l'avis favorable du Comité présent, propose de

votes à bulletins secrets sur trois questions émanant du Président, à savoir :

1^{re} question : Gardons-nous l'assureur-conseil Coutant ?

2^{de} question : M^r. Mathieu doit-il s'occuper d'assurances au titre T^b. M. A. ?

3^{de} question : Nommerons-nous un assureur-conseil dans l'avenir ?

Le vote est émis par les neuf membres du Comité présent, le Président réservant les deux voix dont il dispose en cas de litige.

Après dépouillement du vote à bulletins secrets par le Président, les résultats sont les suivants :

La 1^{re} question : 5 voy - 1 oui - 1 à voir - et 2 bulletins blancs.

La 2^{de} question obtient : 7 voy - 4 oui et 3 bulletins blancs.

La 3^{de} question : 2 voy - 4 oui et 3 bulletins blancs.

Voyant la majorité obtenue pour la première question, le Président remercie M^r. Coutant et celui-ci quitte la salle.

Pour la deuxième question, il est bien entendu que M^r. Mathieu ne pourra pas faire de contrats d'assurances sous le couvert de l'U. M. A. Le Comité se trouvant complètement dégagé vis-à-vis des compagnies d'assurances.

Pour la troisième question, elle sera étudiée dans de prochaines réunions de Comité.

Ensuite le Secrétaire-Trésorier nous met au courant de la correspondance échangée avec la F. M. A. F., et comme l'ordre du jour était épuisé, le Président lève la séance à 28.^h45.

Le Président :

Le secrétaire-adj.

J. Buis

[Signature]

Réunion du Comité du 2 mars 1936

Sont présents : M. M^{rs} Dalissier, Mathieu, Toss, Félix, Wampach, et Jacques -

Excusés : M. M^{rs} Dupont, Lucas et Jeunesse -

Absents : M. M^{rs} Bonef et Petitfils -

La séance est ouverte par le Vice Président Dalissier à 21^h 30 - Le secrétaire-adj. n'ayant pas fait le procès-verbal de la dernière réunion sera lu à la prochaine réunion du 9 mars 36 -

Ensuite le Secrétaire-Trésorier nous donne lecture d'une lettre de M. M^{rs} Lellanc-Hjorth et C^{ie} concernant la police N^o W. 106.184 pour une somme due par l'U. M. A. de 348^{fr} 86 - Comme le fait remarquer le teneur de la lettre, c'est M. Boutant qui a provoqué l'envoi de cette lettre au Comité; et les membres présents à la réunion se demandent pourquoi ce monsieur ne faisant plus partie de notre Comité va s'occuper encore dans les affaires de l'U. M. A. -

Plusieurs membres demandent à ce que M. Boutant soit de nouveau convoqué à une prochaine réunion, pour nous dire de quel droit il s'occupe de cette police ?

Le Comité remet la discussion de cette convocation et le règlement de cette police à la prochaine réunion du 9 courant -

Ensuite le Comité aborde la question des membres renouvelables à l'Assemblée Générale qui doit avoir le 5 avril 1936; une place étant vacante par suite de la démission du président Billat, et plusieurs membres arrivant à échéance de mandat -

Une formule de convocation présentée par le Secrétaire pour l'Assemblée Générale est adoptée - Plusieurs membres proposent de faire un banquet à l'issue de l'Assemblée Générale, quelques membres sont chargés d'apporter à la prochaine réunion les menus de différents Hôtels avec les prix -

Il est aussi proposé de faire, si le temps le permet, la première sortie-promenade de l'année, le 29 mars 1936 -

Le camarade Voss propose de mettre une amende de cinq francs à tout membre du Comité non présent aux réunions sans motif valable, ou qui ne se serait pas fait excuser - Le vote de cette proposition, sera fait en prochaine réunion -

Le Comité approuve l'envoi d'une lettre demandant la suppression du permis de conduire motocycliste -

L'ordre du jour étant épuisé, le Vice-Président lève la séance à 28^h 15.

Le Président :

Le secrétaire-adj.

Voss

H. J.

Réunion du Comité du 9 Mars 1936

Sont présents : M. H. Dupont, Salissier, Mathieu, Bonef, Félix, Wampach et Jacques -

Excusés : M. H. Jeunesse et Lucas -

Absents : M. H. Voss et Detthfeld -

La séance est ouverte par le Président Dupont à 21 heures - Le secrétaire-adj. fait la lecture du dernier procès-verbal de réunion qui est adopté - Le Comité discute la question du banquet qui doit suivre l'Assemblée Générale - Il est décidé que ce banquet aura lieu à la Brasserie de l'Excelsior à Yézières; le prix du banquet est de 23.00, mais le Comité décide que la Caisse de l'U. V. A. versera 10.00 par membre - Le Comité décide d'envoyer une convocation au Président de l'U. V. A. F. : M. Barthémy à Metz, pour présider notre Assemblée Générale et notre banquet - La question du renouvellement des membres du Comité passe à l'ordre du jour, il est décidé que cette question sera traitée en prochaine réunion - Le Secrétaire nous annonce avoir payé moitié de la police N.° W. 106.184 à M. H. Leblanc - H. J. et C.

Il nous amène aussi un projet de sortie-touristique
à Luxembourg. Le 1^{er} juin 1936.
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président
lève la séance à 22 heures.

Le Président :



Le secrétaire-adjoint :



Réunion du Comité du 30 Mars 1936 -

Sont présents : M. M^{rs} Dupont, Mathieu, Voss, Félix,
Wampach, Jeunesse, Detiffels et Jacques -
Excusé : M^{rs} Bonef -

Absents : M. M^{rs} Dohier et Lucs -

Le Président Dupont ouvre la séance à 21 heures -

Le secrétaire-adjoint : donne lecture du dernier-procès-
verbal qui est adopté - Ensuite, le Comité discute
sur l'Assemblée Générale, tout étant prêt, le
Comité approuve l'allocution qui sera faite par
le Président, ainsi que le rapport moral préparé
par le Secrétaire-Trésorier -

Puis le Comité passe au renouvellement pour 1936
de la Commission Sportive, celle-ci n'ayant plus de
président depuis la démission du camarade Pilat -

Sont nommés à la Commission Sportive :

Président : Jacques - Membres : Mathieu, Félix,
Voss et Detiffels -

Puis le Secrétaire-Trésorier nous met au cou-
rant de la correspondance échangée par lui avec
la F. A. A. F. et les Bostons -

L'ordre du jour étant épuisé, le Président
lève la séance à 23 heures -

Le Président :



Le secrétaire-adjoint :



Assemblée Générale Ordinaire

Le dimanche 5 avril 1936, à 9 heures du matin a eu lieu l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Union Motocycliste des Ardennes, salle de l'Hôtel de Ville, 2^{ème} étage, sous la Présidence de M^r Dupont, assisté du vice-président Salinier, de Mathieu et Jacques, qui forment le bureau de l'Assemblée Générale.

Étaient en outre présents du Comité, les membres Wampach, Bouff, Félix et Jeunesse -

En ouvrant la séance, le nouveau Président souhaite la bienvenue, et remercie les membres présents d'avoir répondu à l'appel de son Comité; il demande à l'Assemblée présente d'observer une minute de silence en mémoire des deux de nos camarades disparus au cours de l'année 1935: M^r Collot et Chauvel -

Puis la parole est donnée au secrétaire - adj. qui lit le ~~procès~~ procès-verbal de la dernière Assemblée Générale - ce dernier est adopté sans observations -

Ensuite le Président donne la parole au Secrétaire - Trésorier qui expose son rapport moral, et nous donne d'amples détails sur la bonne marche du Club qui, à l'heure actuelle compte un effectif de plus de 200 membres actifs - Ensuite celui-ci nous cause des sorties - promenades organisées pendant l'année; il exprime son regret que les membres actifs n'assistent pas plus nombreux à ces sorties qui sont toujours très intéressantes; étant donné qu'avec les nouveaux règlements concernant les courses, il nous est matériellement impossible d'organiser aucune épreuve sportive -

Après l'exposé du rapport moral du secrétaire, celui-ci est mis aux voix, il est adopté à l'unanimité -

Puis la parole est donnée au Trésorier, qui nous fait l'exposé du bilan financier; et après le rapport des commissaires aux comptes, qui nous annoncent une recette pour l'année 1935 de : 10.064,52 et des dépenses pour la somme de 8.804,50; il ressort une balance de 1262,62, plus un livret de caisse d'épargne au nom du Club, avec une somme versée de 1.000 francs -

Les commissaires aux comptes félicitent le Secrétaire - Trésorier